



HAL
open science

L'adjectif et la conjugaison suffixale en berbère zénaga

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. L'adjectif et la conjugaison suffixale en berbère zénaga. J. Lentin et A. Lonnet. Mélanges David Cohen, Maisonneuve & Larose, pp.661-674, 2003. halshs-00460360

HAL Id: halshs-00460360

<https://shs.hal.science/halshs-00460360v1>

Submitted on 27 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ADJECTIF ET LA CONJUGAISON SUFFIXALE EN BERBÈRE

CATHERINE TAINE-CHEIKH

Alors que la langue berbère connaît de multiples dialectes, voire même une infinité de variétés locales — qui témoignent d'une tendance très nette à la différenciation —, on peut dire que les principales caractéristiques du système verbal se retrouvent dans les divers parlers. En effet, le berbère commun compte cinq formes verbales de base : l'impératif (I), l'aoriste (A), le prétérit positif (P), le prétérit négatif (PN) et l'aoriste intensif (AI). De plus la relation A / P se présente régulièrement comme l'opposition d'une forme neutre, non marquée, à une forme marquée et c'est dans le couple P / AI qu'on trouve en synchronie l'expression de l'opposition accompli Vs inaccompli, bien que l'AI ait des formes variées, globalement comparables à celles des verbes dérivés du sémitique¹.

Pourtant il existe, même dans le système verbal, des formes inégalement attestées dans le domaine berbère. C'est le cas par exemple du prétérit intensif, caractérisé par un allongement de la dernière voyelle, mais c'est aussi le cas de la conjugaison suffixale de l'adjectif. Cependant, alors que le prétérit intensif semble une innovation du touareg, la conj. à suff. est suffisamment représentée malgré tout pour apparaître plutôt comme une forme ancienne.

Plus ou moins vestigielle (certains parlers n'en offrent aucune trace), la conj. adjectivale se présente en outre, là où elle est attestée, avec des particularités en partie contradictoires, sans qu'il ait été possible jusqu'à présent de déterminer quel ensemble dialectal, du kabyle et du touareg notamment, est le plus novateur.

Nous nous proposons de reprendre ici l'analyse de cette conjugaison, dans la mesure où nous avons découvert que cette forme verbale s'était maintenue également dans le dialecte berbère de Mauritanie — le zénaga, qui jusqu'à récemment était très mal connu — et qu'elle s'y présentait sous un aspect assez original, susceptible d'être particulièrement éclairant pour comprendre la morphogenèse de la forme².

1 Sur l'évolution du système verbal berbère, cf. L. Galand, 1977 et, plus généralement, sur le principe de renouvellement d'un système verbal par l'introduction de formes dérivées, cf. D. Cohen, 1984.

2 Nous remercions Lionel Galand qui a bien voulu relire notre manuscrit et nous faire part de ses remarques. Nous restons naturellement seule responsable des imperfections qui ont pu demeurer.

I. L'adjectif conjugué en berbère zénaga

La conjugaison suffixale étant très liée, en zénaga, à l'existence d'un groupe particulier de lexèmes, nous allons étudier ses principales caractéristiques. Nous verrons qu'elles font des adjectifs une classe à part entière, ce qui — nous le constaterons ci-dessous — n'est pas véritablement le cas dans les autres parlars berbères.

1) *Le petit groupe des adjectifs*

En zénaga, les adjectifs sont fort peu nombreux et il ne serait pas surprenant qu'ils constituent un groupe vestigiel. Voici la liste que nous avons obtenue après enquête, en prenant comme point de départ les formes recensées par F. Nicolas (1963 : 50-2).

Ce sont notamment

- des noms de couleur : *bäyḍig* "vert", *məlliy* "blanc", *šəḃḃä³* "rouge", *yärä* "jaune", *ädäy* "noir", *mo²yiš* "gris, de couleur terne", *šəḃḃuy* "blond (poils) ; jaune (peau)", *šəgzuḡ* "orange clair (tissu) ; gris (personne malade)", *gännug* "bigarré, rayé", *barbuḍ* "tacheté, moucheté", *šaržuḍ* "tacheté (animal)",
- des caractéristiques physiques : *o²zuff* "long", *käyiy* "court", *mazzūg* "petit", *šädiḍ* "mince", *šo²wəḥ* "épais" *kaḍḍur* "gros", *xarfuf* "dur", *a²zḡag* "lourd", *šämḡuḍ* "froid", *go²fuḍ* "étroit", *šäyfü* "laid", *aqwah* "fort",
- des défauts ou infirmités : *käygiš* "aveugle", *šowzəg* "sourd", *därḡuy* "borgne".

D'autres formes appartiennent à des champs assez proches : *ko²riš* "actif", *šäyḡuḍ* "gaucher", *däriš* "rare", *mänəg* "confortable, agréable", *gäyḡum* "souple", *ažuḍ* "doux (au goût)", *sälluḡ* "fade, peu salé", *šämḡum* "amer".

Sémantiquement, tous ces lexèmes semblent désigner des qualités durables ou même permanentes et on notera qu'on retrouve à peu près les mêmes champs que ceux couverts en arabe par la forme *af'al*. Nombreux cependant sont les cas où l'on ne trouve pas la forme adjectivale à laquelle on pourrait s'attendre. Ainsi, aux verbes *yo²nən* "devenir muet", *yurḡah* "devenir chaud" ou *yäffaḡyäh* "être chauve", ne semble correspondre aucun adjectif.

Formellement, on pourra constater que les adjectifs appartiennent très souvent à des racines quadrilitères, mais il y a trop d'exceptions (cf. *yärä*, *ädäy*, *ažuḍ* ...), et surtout trop de diversité dans les schèmes, pour qu'on puisse se servir de ce critère. Par contre, toutes ces formes ont en commun un certain nombre de propriétés qui les distinguent à la fois de la classe des noms et de celle des verbes.

2) *Les adjectifs et la classe des noms*

L'absence de préfixe de genre dans les adjectifs constitue une première différence importante avec les substantifs. En effet, sauf rares exceptions comme *kārəh* "chose" ou *fäd* "soif", ceux-ci prennent toujours un préfixe dont la nature indique immédiatement le genre du nom⁴ : masculin, si l'initiale est vocalique, féminin, si le substantif débute par un *t*-. Comparer :

³ Le *š* est une variante de *ž*, et le *z*, une variante de *ž*.

⁴ Les préfixes nominaux (dont les formes primitives semblent être : *-a*, *t*-, *i*- et *t*-) ont été interprétées comme les restes d'un ancien article défini (W. Vycichl, 1957). En tout cas, dans le dialecte

- d'une part les formes de l'adjectif *kaḍḍur* "gros" (m. sg.), *kaḍḍuraḍ* "grosse" (f. sg.) et *kaḍḍuriḍ* "gros" (m. et f. pl.) ou celles de l'adjectif *o'zuff* "long" (m. sg.), *o'zuffäḍ* "longue" (f. sg.), *o'zuffiḍ* "longs ; longues" (m. et f. pl.) ;
- d'autre part les formes des substantifs, masculins comme *ofu'š* "main" (pl. *uvässän*) et *iḍi* "chien" (pl. *uḍan*) ou féminins comme *tīḍi'ḍ* "chienne" et *tuffäkt* "lumière".

Il faut remarquer que, si l'adjectif commence exceptionnellement par une voyelle (cas de *o'zuff*), il n'y a pas non plus d'alternance vocalique entre le singulier et le pluriel, comme c'est le cas le plus fréquent pour les substantifs masculins.

De plus, on aura pu noter d'après les exemples que la morphologie des adjectifs se différencie également de celle des noms par la forme des suffixes :

- la marque du fém. est /-at/ pour l'adjectif (réalisé *-aḍ* ou *-äḍ*) et /-t/ pour le nom (réalisé *-t*, *-ḍ* ou *-əḍ*) ;
- celle du pl. est /-it/ pour l'adjectif (réalisé *-iḍ* ou *-əḍ*) et /-n/ pour le nom (avec une différenciation en genre plus ou moins régulière qui apparaît au niveau de la voyelle précédant le /-n/⁵).

Par ailleurs, il faut signaler une particularité des formes adjectivales se terminant au m. sg. par une voyelle quand celle-ci représente une radicale glottale. En effet, devant suffixe, non seulement la glottale réapparaît, comme c'est le cas également pour les verbes devant les suffixes commençant par une nasale (tel le *-n* de 3^{ème} personne de pl., ex. *yišbä* "il a bu", pl. *ašbä'n*). Mais, de plus, un infix *-t-* (réalisé [ḍ-]) apparaît après la glottale : ex. "jaune", m. sg. *yärä*, f. sg. *yära'ḍäḍ*, pl. *yäri'ḍiḍ* (noter l'harmonisation du timbre de la voyelle précédant la glottale avec celui de la voyelle du suff.⁶).

Du point de vue formel (à la fois par rapport aux affixes de genre et par rapport au suffixe *-n* du pluriel), on est donc amené à considérer les formes dérivées en *-m-* ou en *-n-* comme des formes nominales. Cf. *änäffuḍ* "assoiffé" — dérivé de *yäffuḍ* "il a soif" (P)⁷ —, f. sg. *tänäffuḍ*⁸, pl. *ənäffuḍän* ; *ämzässi* "qui boit beaucoup, qui a l'habitude de boire" — dérivé de *yəzässä* "il boit" (AI) —, f. sg. *tämzässi'ḍ*, pl. *əmzässa'n* ; *amäžžuḍ* "galeux" — dérivé de *yəžžaḍ* "il a attrapé la gale" (P) —, f. sg. *tamäžžuḍ*, pl. *əmäžžuḍän* ; *amzəmmig* "qui a l'habitude de coudre ; tailleur" — dérivé de *yiḍammäg* "il coud" (AI) —, f. sg. *tamzəmmigət*, pl. *əmzəmmigan*.

Ces formes correspondent souvent à des formes d'habitude qui se traduisent en français, tantôt par un nom (noms d'agent ou de métier en particulier), tantôt par un adjectif (état passager par exemple). Elles constituent cependant un sous-groupe de la classe des substantifs, bien distinct du groupe des adjectifs — noter le suffixe *-(ə)t* ou *-(ə)ḍ* du féminin au lieu du *-äḍ* précédent et le *-n* du pluriel qui remplace *-iḍ*.

Ces différences purement formelles, qui suggèrent une spécificité des adjectifs par rapport à la classe nominale, sont confirmées par des comportements fonctionnels

zénaga qui ne connaît pas, en synchronie du moins, l'opposition entre l'état libre et l'état construit, l'absence de préfixe semble caractéristique des adjectifs.

⁵ Le suffixe est généralement en /-an/ pour le masculin (ex. *aš* "jour", pl. *uššan*) et en /-in/ pour le féminin (ex. *ta'žžil* "ânesse", pl. *tu'žžäyyin*).

⁶ Cette harmonisation est systématique dans les racines à glottale, mais elle apparaît aussi dans d'autres cas, notamment avec les radicales finales en *-y*, cf. le fém. sg. *ädäyḍ* par rapport au pl. *äḍiyiḍ*.

⁷ Nous indiquons tantôt la forme du prétérit, tantôt la forme de l'aoriste intensif, sur la base de la proximité formelle, mais il est possible que cette alternance soit sémantiquement motivée.

⁸ Sur les différentes réalisations du suffixe *-t* du féminin en zénaga, cf. C. Taine-Cheikh, 1999 : 319.

divergents. En zénaga, en effet, les adjectifs semblent les seuls, avec les verbes, à pouvoir assumer la fonction prédicative car, avec les noms, la présence d'une copule est obligatoire. Comparer :

- *äyi[?]m-äđ məlliy* (litt. "chameau-ce blanc") "ce chameau est blanc", *tarbađ-i[?]đ məlliyäđ* (litt. "enfant-celle-là blanche") "cette enfant-là est blanche", *nəttä bāyđig* (litt. "lui vert") "il est vert", *yäššiy mazžūg* "il est encore petit".
- et *nəttä äđ änägrum* "il est paralysé", *nəttä äđ iDY* (litt. "il [est] un homme") "c'est un homme", *nəttä[?]hāđ äđ-dänägrumt* "elle est paralysée" (avec [d-d] < [đ-t]), *nəttä äđ ämzässi* (litt. "il [est] buveur") "il boit beaucoup", *yäššiy äđ änägrum* "il est encore paralysé".

La copule invariable *äđ* (que nous avons mise en gras — à ne pas confondre avec le démonstratif singulier *äđ* de proximité —) ne peut jamais être omise dans tous les énoncés du second groupe, à prédicat nominal, et ne disparaît que dans les énoncés négatifs. Mais là encore, on trouve une différence entre l'énoncé adjectival à simple négation *wär* et l'énoncé nominal où *wär* est suivi nécessairement de la copule *yəgä*, cf. *nəttä wär məlliy* "il n'est pas blanc" et *nəttä wäl-ləgä ämūrih* (< *wär* + *yəgä*) "il n'est pas travailleur".

3) La conjugaison suffixale

Le dernier point qui caractérise la classe des adjectifs est plus marquant encore et il éloigne un peu plus ce groupe de lexèmes de la classe des noms. En effet, tous les adjectifs peuvent recevoir des affixes qui se différencient, non seulement en fonction du genre (-*äđ* pour le fém. sg.) et du nombre (-*iđ* pour le pl.), mais également en fonction des personnes :

1 ^{ère}	sg.	<i>šämmuđag</i>		"je suis froid(e)"
2 ^{ème}	sg.	<i>šämmuđad</i>		"tu es froid(e)"
3 ^{ème} m.	sg.	<i>šämmuđ</i>		"il est froid"
3 ^{ème} f.	sg.	<i>šämmuđad</i>		"elle est froide"
1 ^{ère}	pl.	<i>šämmuđiđ</i>		"nous sommes froid(e)s"
2 ^{ème} m.	pl.	<i>šämmuđiđ</i>	ou <i>šämmuđam</i>	"vous êtes froids"
2 ^{ème} f.	pl.	<i>šämmuđiđ</i>	ou <i>šämmuđəmñäđ</i>	"vous êtes froides"
3 ^{ème} m.	pl.	<i>šämmuđiđ</i>	ou <i>šämmuđan</i>	"ils sont froids"
3 ^{ème} f.	pl.	<i>šämmuđiđ</i>	ou <i>šämmuđəñ(ñäđ)</i>	"elles sont froides"

Aux 2^{ème} et 3^{ème} pers. du pl., deux choix sont donc possibles, soit une terminaison indifférenciée (-*iđ* à toutes les personnes et aux deux genres) de type plutôt nominal ou adjectival, soit une terminaison différenciée selon les personnes et les genres, comme dans la conjugaison verbale. Il semble cependant que ce choix ne soit que partiellement libre, car la série "verbale" est utilisée de préférence avec certains adjectifs qui s'appliquent surtout aux humains (ainsi *šäyumuđ* "gaucher" qui n'accepte pas la variante *šäyumuđiđ* aux 2^{ème} et 3^{ème} pers. du pl.). Quant à l'autre série, elle sera plus utilisée avec les adjectifs souvent employés à la 3^{ème} pers.

Si l'on prend le cas des adjectifs se terminant par une voyelle, où une glottale apparaissait devant les suffixes du fém. et du pl., on se rend compte que les 2^{ème} sg. et 3^{ème} fém. sg. se différencient :

1 ^{ère}	sg.		<i>šäyfäg</i>	"je suis laid(e)"
2 ^{ème}	sg.		<i>šäyfäd</i>	"tu es laid(e)"
3 ^{ème} m.	sg.		<i>šäyfä</i>	"il est laid"
3 ^{ème} f.	sg.		<i>šäyfaʔdäd</i>	"elle est laide"
1 ^{ère}	pl.		<i>šäyfiʔdiđ</i>	"nous sommes laid(e)s"
2 ^{ème} m.	pl.	<i>šäyfiʔdiđ</i>	ou <i>šäyfaʔm</i>	"vous êtes laids"
2 ^{ème} f.	pl.	<i>šäyfiʔdiđ</i>	ou <i>šäyfaʔmñäd</i>	"vous êtes laides"
3 ^{ème} m.	pl.	<i>šäyfiʔdiđ</i>	ou <i>šäyfaʔn</i>	"ils sont laids"
3 ^{ème} f.	pl.	<i>šäyfiʔdiđ</i>	ou <i>šäyfaʔñäd</i>	"elles sont laides"

L'absence de glottale et d'infixe *-t-* à la 2^{ème} pers. du sg. (ainsi d'ailleurs qu'à la 1^{ère} pers. du sg.), permet de mieux séparer, dans les formes conjuguées de l'adjectif, celles qui sont proprement d'origine adjectivale — groupées ici dans la 1^{ère} colonne — et celles qui sont identiques aux formes verbales — regroupées dans la 2^{ème} colonne.

La similitude entre les formes suffixées de l'adjectif et celles du verbe sont en effet extrêmement frappantes, puisque seuls les suffixes de 3^{ème} f. sg. et de 1^{ère} pl. de la conj. adjectivale n'ont pas d'équivalent dans la conjugaison verbale (elle est dépourvue de suff. à ces pers.). Quel que soit l'aspect considéré, toutes les formes verbales (à l'exception de I et du participe) sont conjugués actuellement avec les mêmes affixes. Voici donc l'ex. des P de *yuʔgam* "il a couru" et *iyä* "il possède", ce dernier montrant bien que les 1^{ère} et 2^{ème} pers. du sg. sont sans glottale, à la différence des 2^{ème} et 3^{ème} pers. du pl. :

1 ^{ère}	sg.	... -äg	<i>uʔgam-äg</i>	<i>iy-äg</i>
2 ^{ème}	sg.	<i>t-</i> ... -äd	<i>t-uʔgam-äd</i>	<i>t-iy-äd</i>
3 ^{ème} m.	sg.	<i>y-</i> ...	<i>y-uʔgam</i>	<i>y-iyä</i>
3 ^{ème} f.	sg.	<i>t-</i> ...	<i>t-uʔgam</i>	<i>t-iyä</i>
1 ^{ère}	pl.	<i>n-</i> ...	<i>n-uʔgam</i>	<i>n-iyä</i>
2 ^{ème} m.	pl.	<i>t-</i> ... -äm	<i>t-uʔgum-äm</i>	<i>t-iyäʔ-m</i>
2 ^{ème} f.	pl.	<i>t-</i> ... -ämñäd	<i>t-uʔgum-ämñäd</i>	<i>t-iyäʔ-mñäd</i>
3 ^{ème} m.	pl.	... -än	<i>uʔgum-än</i>	<i>iyäʔ-n</i>
3 ^{ème} f.	pl.	... -änñäd	<i>uʔg-amiññäd</i>	<i>iyäʔ-nñäd</i>

La similitude de comportement se confirme au niveau du participe, qui ne connaît en zénaga que deux variantes, celle du sg. caractérisée par le suffixe *-(ä)n* et celle du pl. marquée par le suffixe *-nin* (décomposable peut-être en *-n-* + *-in*⁹).

9 Pour A. Basset (1938), le suffixe *-nin* dans *addaynin* "étables" se décompose en *-n-* indice de participe et *-in* indice de pluriel de participe. Mais si l'on considère avec Prasse (1973 : 11) que le participe dérive de la 3^{ème} pers., alors *-(i)n* est la marque du participe qui se suffixe à la forme verbale en *-n* de 3^{ème} pers. du pl. (il propose de voir alors dans la voyelle *-i-* un élément de nature plus euphonique que morphologique).

S'il s'agit d'un verbe, la base est l'une des trois formes de 3^{ème} pers. de P, A ou AI, soit pour le participe de l'AI de "courir" :

- *yäykäm* "il court", *uzḡarag iDY yäykämän* "j'ai vu un homme courir" ;
- *täykäm* "elle court", *uzḡarag tarbaḡ täykämän* "j'ai vu une fillette courir" ;
- *äykämän* "ils courent" et *äykämiñ* "elles courent", *uzḡarag ižinän (trābīn) äykämñin* "j'ai vu des hommes (des fillettes) courir".

S'il s'agit de l'adjectif, la construction est identique, sauf que la 3^{ème} pers., sur laquelle se construit le participe (l'adjectif en fonction épithétique), est cette fois dépourvue de préfixe — ce qui supprime la distinction de genre pour le sg. —, cf. :

- *nättä šäyfä* "il [est] laid" et *nätta^hhäd šäyfa^hdäd* "elle [est] laide", *uzḡarag iDY (tarbaḡ) šäyfaⁿ* "j'ai vu un homme laid (une fillette laide)" ;
- *nəhni šäyfaⁿ* "ils [sont] laids" et *nəhna^hñäd šäyfa^hñäd* "elles [sont] laides", *uzḡarag ižinän (trābīn) šäyfiⁿnin* "j'ai vu des hommes laids (des fillettes laides)".

On notera que la variante *-n* du suffixe participial au sg. n'est pas caractéristique de l'adjectif mais est due à la présence de la glottale, comparer *šäyfaⁿ* à *ädäyän* dans :

- *nättä ädäy* "il [est] noir" et *nätta^hhäd ädäyäd* "elle [est] noire", *uzḡarag äyi^mm (täyimt) ädäyän* "j'ai vu un chameau noir (une chamelle noire)" ;
- *nəhni ädäyid* "ils [sont] noirs", *uzḡarag i^ymän ädiynin* "j'ai vu des chameaux noirs".

En zénaga, la similitude entre l'adjectif et le verbe est donc grande, mais la frontière entre les deux classes est toujours claire. Elle est formellement caractérisée par le fait que la conjugaison de l'adjectif est dépourvue de préfixes. Mais elle est présente également au plan sémantique, car il existe une opposition constante entre le sens statif de l'adjectif conjugué et le sens processif des formes verbales. Cela apparaît bien en zénaga du fait qu'à côté de l'adjectif et de sa forme conjuguée, sont attestées très régulièrement les formes processives de l'A, de l'AI et du P. Cf. *ḡowḡag-äd* (litt. "sourd-2^{ème} sg.") "tu es sourd(e)" et *ta-ḡḡūḡag-äd* "tu es devenu(e) sourd(e)" ; *nättä ko^rriš* "il est actif" et *yä-kku^rräš* "il est devenu actif".

II. La conjugaison suffixale dans les autres parlers berbères

Nous examinerons brièvement les divers cas rencontrés jusqu'à présent.

1) *Les parlers sans classe adjectivale ni conjugaison. suffixale*

Un certain nombre de dialectes n'ont pas de conjugaison adjectivale. C'est le cas notamment des parlers marocains, des parlers algériens à l'exception du kabyle et des parlers orientaux de Sened, d'El-Foqahā et de Siwa¹⁰.

Dire qu'il n'y a pas de classe adjectivale dans ces parlers, ce n'est pas nier l'existence des adjectifs, au moins comme catégorie sémantique, mais c'est considérer que leur morphologie et leur syntaxe, très proches de celles des noms, voire même identiques (dans certains parlers, "l'adjectif a, comme le nom, une forme simple et

¹⁰ Au Maroc, cf. entre autres, pour la *tašālhīt* L. Galand (1955 : 245) ; pour la *tamazifit* du Moyen-Atlas, E. Destaing (1920), Th. G. Penchoen (1973b) et F. Bentolila (1981) ; pour le rifain, A. Renisio (1932). En Algérie, cf. S. Biarnay (1908) pour le ouargli ; J. Delheure (1989) pour le mozabite, Penchoen (1973a) et S. Chaker (1990 : 1166) pour la chaouïa. Pour le parler tunisien de Sened, cf. P. Provotelle (1911). Pour le parler libyen d'El-Foqahā, cf. Prasse (1998a : 2888). Pour le siwi égyptien, cf. E. Laoust (1932 : 61).

une forme d'annexion", Destaing, 1920 : 227 ; dans d'autres, l'adjectif s'accorde en genre et en nombre, mais pas "en état", Penchoen, 1973a : 17) ne permettent pas de les distinguer autrement que comme une sous-classe des noms¹¹.

2) Les parlers à formes adjectivales distinctes

Dans certains parlers libyens comme le nefousi et le sokni, les adjectifs se distinguent plus nettement des noms au plan morphologique. En effet, s'ils n'ont toujours que 3 (ou 4) formes variant en fonction du genre et du nombre, les marques, uniquement suffixales, ne sont plus celles de la classe nominale : le masc. sg. est à signifiant zéro, le fém. sg. est à suff. *-it*, *-yet* ou *-yət*, et le pl. est à suff. *-et* ou *-t* — sauf à Sokna où il y aurait une forme de fém. pl. en *-āt*, selon Laoust (1931 : 62). Ainsi a-t-on dans le Djebel Nefousa : *neč (nīt) mellél* "io sono (egli è) bianco", *nīyet mellélyet* "essa è bianca", *něččen mellûlet* "noi siamo bianchi" (F. Béguinot, 1931 : 64).

Il est intéressant de constater (après L. Galand, 1980 : 351-2 et W. Vycichl, 1989 : 9-10) que le nefousi réserve les formes adjectivales spécifiques à certains emplois, d'une part ceux d'attribut, prédicatifs (vus précédemment), d'autre part ceux d'épithète indéterminée (cf. *lemđînet moqqâryet* "una grande città", Béguinot, *idem* : 188). En effet, lorsque le syntagme nominal est sémantiquement déterminé, la qualification est rendue par une forme différente, de type nominale, où la présence du préfixe de genre semble la marque de la détermination (cf. *lemđînet n Infûsen tamoqrânt* "la città maggiore dei Nefusa", *idem* : 204)¹².

3) Les parlers à adjectifs et à conjugaison suffixale

En kabyle, on retrouve les distinctions de genre et de nombre attestées précédemment, avec cette particularité que les suff. du fém. et du pl. sont pratiquement inversés. On a donc un masc. à signifiant zéro, un fém. sg. à suff. *-ət* et un pl. à suff. *-it* — donc des formes tout à fait comparables à ce que l'on avait en zénaga —. Cette similitude avec le parler berbère de Mauritanie est accentuée par le fait que le kabyle possède lui aussi des suff. de 1^{ère} et de 2^{ème} pers. pour le sg., en tout point comparable aux suff. de la conjugaison verbale ordinaire, soit :

1 ^{ère}	sg.	-əğ	1 ^{ère}	pl.	-it
2 ^{ème}	sg.	-əđ	2 ^{ème}	pl.	-it
3 ^{ème} m.	sg.	—	3 ^{ème} m.	pl.	-it
3 ^{ème} f.	sg.	-ət	3 ^{ème} f.	pl.	-it

11 À propos de la discussion sur le statut de l'adjectif, cf. Chaker (1985). Parmi les arguments qui militent en faveur de l'adjectif comme un sous-ensemble de la classe nominale dans le berbère du nord, il y a le fait que, syntaxiquement, le déterminant adjectival (épithète) se distingue souvent du déterminant nominal et peut difficilement s'analyser comme un nom apposé (surtout en l'absence d'une pause), même si par ailleurs la morphologie adjectivale est quasiment identique à celle du nom (en particulier concernant les marques de féminin et de pluriel).

12 Le parler awjili rejoint sur ce point le nefousi, au moins pour certains de ses adjectifs — *moqqar / amoqqarân* "grande", *laqqaq / alaqqûq* "magro", *meššék / ameškûn* "piccolo" et *mellél / mlil* "bianco" —, car dans le cas de *vîrèk* "largo" et de *fešûš* "leggero" il n'y a pas de distinction entre les deux états. Les affixes de 2^{ème} forme sont celles des noms, cf. *amoqqarân* "grande", f. *tamoqqarânt*, m. pl. *moqqarânen*, f. pl. *tmoqqarânîn* (U. Paradisi, 1960).

Cette conjugaison suffixale est considérée comme la conjugaison particulière au prétérit des verbes de qualité (A. Basset et Picard, 1948 : 261). En effet, parmi ceux qui présentent cette conjugaison, il s'agit toujours de verbes relevant de cette catégorie sémantique (même si d'autres de même sens comme *qqar* "être sec" sont réguliers) et uniquement du P, leurs A et AI étant conjugués normalement avec un double système de préfixes et de suffixes. Parallèlement on rencontre des adjectifs qui se distinguent assez peu, morphologiquement, des formes nominales et dont la distinction entre les fonctions épithétique et attributive se fait notamment grâce à la copule *d* : cf. *lḥank azuran* "une joue épaisse" et *lḥank d-azuran* "la joue est épaisse" (A. Basset, 1945-48 : 91).

Les parlers libyens d'Awgila, de Ghadamès et de Ghat présentent des faits comparables à ceux du kabyle pour ce qui est de la conjugaison suffixale, mais avec quelques variantes. Ainsi la 1^{ère} pers. du sg. est-elle, comme dans les suff. des autres verbes, en *-aḥ* à Awgila (*meškâḥ* "io sono piccolo", U. Paradisi, 1960 : 171), en *-eḥ* à Ghadamès (*mettiteḥ*, J. Lanfry, 1968 : 285) et en *-eḡ* à Ghat (*mellouler* "je suis blanc", M. Nehlil, 1909, 57). Quant à la 2^{ème} pers. du sg., toujours distincte de la 3^{ème} fém. sg., sa marque varie d'un parler à l'autre : *-ât* / *-ét* à Awgila, *-at* / *-et* à Ghadamès et *-et* / *-yet* à Ghat. Au pluriel, une seule forme vaut pour les 3 pers. et elle est en *-it* ([-it]) comme en kabyle (sauf dans le parler de Ghat qui a recours à la forme participiale).

4) Les parlers à conjugaison suffixale "complète"

En touareg, deux faits nouveaux apparaissent. L'un est la différenciation des formes de pl. par l'emploi de marques spécifiques aux 3 pers. et, au moins pour la 2^{ème} pers., aux 2 genres. L'autre est la tendance à l'extension des préfixes à la conjugaison adjectivale.

1 ^{ère}	sg.	...	-äḡ	1 ^{ère}	pl.	n-	...
2 ^{ème}	sg.	(t-)	...	-äd	2 ^{ème} m.	pl.	(t-) ... -äm
					2 ^{ème} f.	pl.	(t-) ... -mät
3 ^{ème} m.	sg.	...		3 ^{ème} m.	pl.	...	-än
3 ^{ème} f.	sg.	t-	...	3 ^{ème} f.	pl.	...	-nät

Ces formes sont celles de la tahaggart (Prasse, 1973 : 11), mais elles se retrouvent plus ou moins dans tous les parlers touaregs, sauf que la 3^{ème} du fém. sg. est parfois restée en *-yät* (sans préfixe) et que la 3^{ème} du fém. pl. n'est pas employée partout (cf. Prasse & *alii*, 1998 : 422).

On notera que les formes de 1^{ère} sg., de 3^{ème} fém. sg., de 1^{ère} pl. et de 3^{ème} (masc.) pl. sont identiques à celles de la conj. normale, de même que celles de 2^{ème} pers. (sg. et pl.), si le préfixe est présent. Seule la forme de 3^{ème} masc. sg. reste, avec les formes participiales, caractéristiques de la conj. suffixale. La confusion très poussée entre les deux conj. fait qu'on envisage moins ces formes comme celles d'un adj. conjugué que comme la conjugaison particulière au prétérit du verbe qualificatif. Cette analyse semble confortée par le fait que les formes à préfixe nominal qui, dans les berbères du nord, correspondent aux adjectifs français, ont ici un sens de substantif et ne

peuvent pas être employés comme épithète adjectivale (cf. S. Chaker, 1985 : 135)¹³. Cependant, la ressemblance de ce “parfait qualitatif” avec la 2^{ème} série de formes attestée en zénaga (aussi complète, mais toujours dépourvue de préfixe), peut inciter à reconsidérer la question de ces parlers “sans adjectifs”.

III. Problèmes d'évolution et de reconstruction

L. Galand, dans ses études sur les verbes de qualité (notamment 1955 et 1980), a très bien montré comment on était passé — plus ou moins clairement selon les parlers — d'une forme nominale, indiquant un état, à une forme verbale, susceptible d'énoncer un procès. Tout en nous appuyant sur ces analyses, nous souhaiterions revenir sur les phases antérieures à l'intégration, en reprenant de la question de l'adjectif.

1) *L'adjectif comme classe intermédiaire*

Lorsqu'on étudie, dans l'ensemble du berbère, le statut de ce qui semble être des adjectifs, on se rend compte qu'il couvre toute une gamme de situations. Dans de nombreux parlers septentrionaux (notamment ceux qui n'ont pas de conj. suffixale), il est proche de celui des noms ; dans les parlers méridionaux (en particulier ceux où la conj. par suff. donne le P des verbes de qualité), il est au contraire proche de celui des verbes ; enfin dans un 3^{ème} groupe assez hétérogène, il paraît à la fois distinct et proche de chacune des deux classes.

Dans la mesure où l'on sait que l'adjectif, en linguistique générale, correspond très souvent à une classe intermédiaire, verbo-nominale, on peut penser que ce dernier ensemble de parlers est le moins éloigné de l'état ancien, outre le fait qu'il est le mieux placé pour expliquer les évolutions divergentes attestées dans les autres groupes.

La première caractéristique de l'adjectif serait donc d'avoir des marques de genre et de nombre qui lui soient propres, que ce soit la série “orientale” (f. sg. en *-yet* et pl. en *-(e)t*) ou l'autre, qu'on pourrait qualifier d’“occidentale” si elle n'était pas aussi celle d'Awgila et de Ghadamès (f. sg. en *-ât* — réduit à *[-ət]* en kabyle —, pl. en *-it* ou *-ît*)¹⁴. De ce point de vue, des parlers comme le nefousi et le sokni (qui ne connaissent pas actuellement d'autres formes suffixées de l'adjectif), représenteraient l'état ancien (cf. L. Galand, 1980 : 351), qu'ils aient ou non connu une conjugaison suffixale plus complète.

Les autres propriétés sont à chercher au plan syntaxique. En zénaga, nous avons vu que d'un côté l'adjectif suffit pour remplir la fonction prédicative (cf. *nätte këygiš* "il est aveugle"), à la différence du nom qui nécessite la présence d'une copule, mais que d'un autre côté il ne constitue pas à lui tout seul un énoncé, à la différence du verbe qui, lui, comporte un indice personnel (*yäkkigäš* "il est devenu aveugle"). Nous pensons que ce comportement en emploi attributif constitue certainement une

¹³ De ce point de vue, le parler de Ghadamès fonctionne comme les parlers touaregs (Prasse, 1998 : 3075).

¹⁴ On a pensé (A. Basset, 1969 : 20) qu'il y avait eu inversion entre les deux séries, mais on peut se demander s'il n'y a pas eu surtout, dans la plupart des parlers, chute d'une consonne au fém. sg. (ce qui expliquerait le /-t/ du zénaga après glottale, là où les parlers orientaux ont /-y-/).

caractéristique de la classe des vrais adjectifs, à distinguer des noms adjectivaux à préfixe nominal.

Pour ce qui est de la fonction épithétique, il nous semblerait logique de considérer qu'elle a pour marque le suff. *-n*, dont la généralité est telle en berbère qu'on la trouve aussi bien dans les parlers à conj. adjectivale (complète ou incomplète) que, à l'état vestigiel, dans quelques autres¹⁵. Le fait que beaucoup de noms adjectivaux, notamment en berbère du nord, se terminent en *-n*, a été noté par S. Chaker. Cependant si, en synchronie, cela le mène à poser, dans la forme *a--an* exclusivement adjectivale, un suffixe d'adjectif *--an* (1985 : 134), nous pensons que ce doit être interprété, non comme un suff. de dérivation, mais plutôt comme un figement, correspondant à l'ancienne marque de détermination qualitative.

Si on ajoute à ces faits les traces d'une ancienne opposition, dans la fonction épithétique, entre l'état déterminé et l'état indéterminé¹⁶, on aboutit à un tableau qui attribue à l'adjectif une place en proto-berbère peu éloignée de celle qu'il a encore dans d'autres langues sémitiques. Par rapport à l'arabe, par exemple, on peut dire que dans les deux cas l'adjectif constitue une classe à part entière, intermédiaire entre le nom et le verbe, et on pourra noter que la principale différence — le recours en berbère à l'affixe *-n* au lieu de la seule position — est parallèle à la différence observée pour la détermination nominale¹⁷.

2) La "verbalisation" de l'adjectif

Si les formes de l'adjectif constituent la base de la conjugaison suffixale, la "verbalisation" de l'adjectif ne commence véritablement qu'avec l'emploi des marques de 1^{ère} et de 2^{ème} pers., les suffixes de 3^{ème} pers. — la non-personne — n'étant que des marques d'accord en genre et en nombre avec le sujet. Ceci contribue peut-être à expliquer les différences qui sont observables dans certains parlers entre les formes adjectivales et les formes conjuguées (ainsi la glottale du zénaga et la 2^{ème} rad. redoublée d'Awgila, qui disparaissent aux 1^{ère} et 2^{ème} pers. du sg.).

D. Cohen, qui s'est beaucoup intéressé à la morphogenèse des formes verbales dans les langues chamito-sémitiques, n'a pas cessé d'attirer l'attention sur le rôle

15 On en a signalé des traces dans la *tašelhit* (Galand, 1980 : 349) et il a été noté que, dans le touareg de l'Air, "l'accompli des verbes de qualité ne connaît plus guère que la forme participiale : *iləməwən i məllulnən* "peaux (sont) des étant-blanche", "les peaux sont blanches" (*idem* : 362). Dans cette dernière construction, c'est la forme en *-n* qui est utilisée après le support de détermination *i*, mais on pourrait voir dans *məllulnən* la forme épithétique de l'adjectif, plutôt que la forme participiale d'un verbe qui n'est plus conjugué.

16 Malgré la traduction donnée plus haut, il n'y a pas, en kabyle, de distinction morphologiquement marquée entre le défini et l'indéfini : *aḥus aberkan* signifie littéralement "la/une main noire" (si *aḥus aberkan* a le sens de "la main du noir", c'est que l'adjectif à l'état d'annexion implique une substantification, cf. Chaker, *idem* : 131). Par contre il y en a, non seulement dans le nefousi et à Awgila grâce à l'opposition signalée précédemment entre formes adjectivales et formes de noms-adjectifs, mais également, semble-t-il, dans les adjectifs trisyllabiques du parler de Djerba par une différence d'accentuation (Vycichl, 1989 : 10).

17 Ce parallèle, qui conduirait à voir dans le suff. *-n* de l'épithète une affixation de la préposition *ən*, nous a été suggéré en particulier par l'exemple zénaga de *iDY ən ənəgrum* (litt. "homme de paralysé") "un homme paralysé" (où *ənəgrum* est un nom adjectival) comparé à *iDY mazzūgān* "un homme petit" (où *mazzūgān* est un adjectif épithète). Sur ce point, qui demanderait à être approfondi, on renverra aux travaux de Galand qui donne à plusieurs reprises des arguments susceptibles de justifier un tel rapprochement, en particulier lorsqu'il étudie les différents types d'expansion nominale en berbère (notamment 1969 et 1999) et en libyque (1990 et 1991).

primordial joué par les formes verbo-nominales dans la dynamique du renouvellement linguistique (en particulier le participe, cf. notamment 1975 : 96-97 ; 1984 : 114 et *passim* ; 1989 : 186 et sq.)¹⁸.

Il a souvent souligné la similitude entre le permansif akkadien et le qualitatif berbère, tout en prenant bien soin de marquer les limites d'un tel rapprochement : "Les thèmes de prétérit font certainement songer aux permansifs-statifs de l'akkadien. La différence est d'ordre fonctionnel. Alors que le statif peut être tiré de n'importe quel radical verbal, le berbère ne connaît de forme 'stative' que pour les verbes de qualité" (*Séminaire de l'EPHE*, 1973-74 : 188-9).

Formellement, la ressemblance au sg. entre les formes akkadiennes et berbères est particulièrement frappante, même si elle se retrouve dans d'autres formes à suff. du chamito-sémitique (en arabe, en guèze et même en égyptien, cf. D. Cohen, 1983 : 82). On peut voir, à travers les différents paradigmes attestés en berbère, que l'emphase de la 2^{ème} pers. en kabyle et peut-être même le caractère fricatif de la cons. de 1^{ère} pers. (pourtant généralisé en dehors du zénaga, cf. Vycichl, 1952 : 75) semblent d'origine secondaire¹⁹.

		AKKADIEN	KABYLE	GHADAMSI	ZENAGA
1 ^{ère}	sg.	-a-ku	-(ə)ḡ	-eʳ	-äg
2 ^{ème}	m. sg.	-ā-ta	-(ə)ḏ	-ət	-äḏ
2 ^{ème}	f. sg.	-ā-ti	-(ə)ḏ	-ət	-äḏ
3 ^{ème}	m. sg.	-	-	-	-
3 ^{ème}	f. sg.	-at	-(ə)t	-et	-äḏ

Dans les deux cas, on a affaire à des constructions (verbo-)nominales qui opposent les 1^{ère} et 2^{ème} pers., avec agglutination de pronoms sujets à forme réduite, à une 2^{ème} pers. dépourvue de suffixe, le pronom alternant à cette (non-)pers. avec des formes nominales.

Au pl., la ressemblance est plus limitée, même en se basant sur les formes du zénaga et du touareg, seuls parlars à avoir développé des suffixes pronominaux permettant de différencier les pers. au pl. Le fait que plusieurs parlars berbères n'attestent qu'une forme commune au pluriel, n'est cependant pas une exception à l'échelle de la famille chamito-sémitique. En effet D. Cohen a suggéré que la même limitation de la conj. au sg. pouvait expliquer l'origine (nominale) du pseudo-participe égyptien (1983 : 84). Les variations attestées d'un parler berbère à un autre, qui semblent illustrer les différentes étapes possibles de la verbalisation de l'adjectif, se retrouvent donc tout au long de l'histoire du chamito-sémitique.

3) Conjugaison adjectivale et morphogénèse du système verbal

Formellement, le touareg atteste un stade ultime de la conj. suff., où seule la 3^{ème} pers. du masc. se distingue encore de la conj. normale. Mais sémantiquement et fonctionnellement, ce sont presque tous les dialectes à conj. suff. qui ont atteint le

¹⁸ Derrière cette analyse, qui s'appuie sur des faits concrets, il y a aussi l'idée, reprise à É. Benveniste, que l'une des formes de base pourrait être, en chamito-sémitique comme en indo-européen, une forme "inclusive", c'est-à-dire une forme ni nominale, ni verbale, mais susceptible d'être soit l'une soit l'autre en fonction du traitement qu'elle subit.

¹⁹ Pour une interprétation de ces faits, cf. l'hypothèse de P. Galand-Pernet, 1991.

dernier stade de l'évolution puisque, en dehors du zénaga, l'ensemble des parlers attribue désormais à la conj. suff. une valeur de résultatif, beaucoup plus qu'une valeur de pur statif²⁰. Alors que les faits anciens ne semblent s'être conservés que très partiellement, dans quelques blocs erratiques, on peut tenter de se représenter les différentes étapes de l'évolution, cependant l'incertitude est telle que plusieurs *scenarii* sont envisageables.

A l'origine du système verbal, il faut poser semble-t-il, en berbère comme en sémitique et en couchitique, une forme processive conjuguée par préfixes. Mais, parallèlement, l'hypothèse de M. Cohen (1924), reprise et développée notamment par D. Cohen dans ses travaux, pose l'existence de diverses formes d'origine (verbo-) nominale, à sens surtout duratif, dont la verbalisation aboutit à des conj. par suff.

En berbère, la conjugaison de l'adjectif relève manifestement du deuxième cas, tandis que l'aoriste semble relever du premier. Quant au prétérit, il relève principalement de l'un ou de l'autre selon les analyses. Pour K.-G. Prasse, l'un des seuls auteurs à prendre aussi clairement position, le prétérit et l'aoriste sont exactement sur le même plan. Conjugués tous deux par préf. et suff., ils attestent une conjugaison mixte qui associe les deux systèmes du sémitique. La conjugaison de l'adjectif apparaît alors comme une innovation du berbère d'ordre plutôt secondaire.

Cette reconstruction n'est cependant pas la seule possible, car l'ancienneté de la conj. adjectivale est une hypothèse très plausible à la lumière du chamito-sémitique. Cela signifierait alors que cette conjugaison conserve la conjugaison primitive du prétérit qui aurait été, comme l'accompli arabe actuel, une conj. par suff. (cf. A. Basset, 1969 : 20).

Une autre variante n'est cependant pas exclue. Elle consisterait à partir d'une conj. par préf. à valeur processive, se différenciant ultérieurement en deux formes distinctes²¹ et d'au moins une conj. par suff., à valeur stative, se développant à partir d'une base adjectivale. L'évolution consonantique, notamment la disparition de la glottale à la 1^{ère} pers. du sg., aurait favorisé l'emprunt, par la conj. préfixale, des suff. de la conj. adjectivale. Dans cette hypothèse — l'une des hypothèses développées par D. Cohen —, la conj. mixte de A et de P serait de caractère secondaire, mais elle pourrait avoir facilité la transformation progressive de l'adjectif conjugué en verbe qualitatif, se dotant ultérieurement d'un aoriste.

Ce schéma d'évolution demanderait à être précisé mais, dans ce cadre, on comprendrait bien que la marque en *-n* du participe verbal puisse être empruntée à la morphologie adjectivale en même temps que les autres suffixes²².

Les "recadrages" que nous proposons ici nous ont été suggérés par l'analyse du zénaga qui présente, par rapport à l'adjectif et à sa conj. suffixale, un certain nombre

20 Voir cependant, dans le parler des Ayt Ziyan en Petite kabylie, la forme 2 à sens statif de l'adjectif conjugué avec des pronoms personnels directs (A. Allaoua, 1993 : 32-3). Pour Galand, qui avait attiré l'attention sur cette série dès 1987, il s'agirait là d'une véritable forme nominale conjuguée, plus ancienne que la forme 1 et dont on trouve peut-être des traces en libyque (cf. 1990 et 1991).

21 Cette distinction aurait pu se faire notamment par recours à un jeu d'alternances vocaliques (cf. D. Cohen et C. Taine-Cheikh, 2000).

22 On notera que la morphologie des formes en *-n* est parfois identique pour l'adjectif et le verbe — cf. l'utilisation des formes verbales en *-i* pour le pl. de l'adjectif à Ghat (Nehliil, 1909 : 57) et, à l'inverse, l'emploi de la forme adjectivale sans *-i* pour tous les verbes à Awgila (Prasse, 1989 : 1054). Quant aux formes en *-t* (soit *i...-t*, soit *t...-t*) pour le participe verbal du fém. sg., elles pourraient être, par contre, le fruit d'une évolution secondaire, propre à certains parlers méridionaux (cf. J. Drouin, 1996).

de spécificités intéressantes. Elles nous auraient échappé si D. Cohen ne nous avait pas exhorté à entreprendre l'étude de ce parler berbère, mais plus encore s'il ne nous avait pas donné l'envie et les moyens de mener cette étude dans le cadre du comparatisme et de la dynamique morphogénétique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLAOUA, A. (1993), "Les verbes de qualité et quelques remarques sur les pronoms personnels en berbère", *Acta Orientalia*, t. 54, pp. 31-45.
- BASSET, A.
— (1938), "Le nom de l'étable en Kabylie et la flexion du participe", *Bull. de la S. L. P.*, t. XXXVIII /1, pp. 177-8.
— (1945-48), "La proposition sans verbe en berbère", *C. r. du G.L.E.C.S.*, t. IV, 90-93.
— (1969), *La langue berbère* (London, Dawsons of Pall Mall).
- BASSET, A. & A. PICARD (1948), *Éléments de grammaire berbère (Kabylie-Irjen)* (Alger, Typo-litho).
- BEGUINOT, F. (1931), *Il Berbero Nefūsi di Fassāto* (Roma, Istituto per l'Oriente).
- BENTOLILA, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère : Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)* (Paris, SELAF).
- BIARNAY, S. (1908), *Étude sur le dialecte berbère de Ouargla* (Paris, Leroux).
- CHAKER, S.
— (1985), "Adjectif (qualificatif)", in *Encyclopédie berbère* II, pp. 129-36.
— (1990), "Aurès (Linguistique)", in *Encyclopédie berbère* VIII, pp. 1162-69.
- COHEN, D.
— (1974), "Rapport sur les Conférences 1972-73", in *Annuaire de l'EPHE, IVe section, sciences historiques et philologiques*, Paris à la Sorbonne, 175-184.
— (1975), "Phrase nominale et verbalisation en sémitique", in *Mélanges linguistiques offerts à Emile Benveniste*, Collection Linguistique publiée par la S. L. P., LXX, Paris, 87-98.
— (1983), "Égyptien, araméen et éthiopien. Parallélismes et symétries morphogénétiques dans l'évolution des systèmes verbaux", in S. Segert & A. J. E. Bodrogligeti eds, *Ethiopian Studies Dedicated to Wolf Leslau*, pp. 81-98 (Wiesbaden, Otto Harrassowitz).
— (1984) *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique. Étude de syntaxe historique* (Leuven/Paris, Peeters).
— (1989), *L'aspect verbal*, Paris : P.U.F.
- COHEN, D. & C. TAINÉ-CHEIKH, (2000), "À propos du zénaga. Vocalisme et morphologie verbale en berbère", *Bull. de la S. L. P.*, t. XCV/1, pp. 267-320.
- COHEN, M. (1924), *Le système verbal sémitique et l'expression du temps* (Paris, Leroux).
- DELHEURE, J. (1989), "Systèmes verbaux ouargli-mozabite", in *Journée d'Études de Linguistique Berbère (11 mars 1989)*, pp. 120-157 (Paris, INALCO).
- DESTAING, E. (1920), *Étude sur le dialecte berbère des Aït Seghrouchen (Moyen Atlas marocain)* (Paris, Leroux).
- DROUIN, J. (1996), "Les formes participiales en berbère. Essai de dialectologie comparée", *Littérature Orale Arabo-Berbère*, t. 24, pp. 233-260.
- GALAND, L.
— (1955), "État et procès : les verbes de qualité en berbère", *Hespéris*, t. 42, 1^{er}-2^{ème} trim., pp. 245-251.

- (1969), "Types d'expansion nominale en berbère", *Cahiers Ferdinand de Saussure (CFS)*, 25, pp. 83-100.
- (1977), "Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère", *Bull. de la S. L. P.*, t. LXXII, pp. 275-303.
- (1980), "Une intégration laborieuse : les "verbes de qualité" du berbère", *Bull. de la S. L. P.*, t. LXXII / 1, pp. 347-62.
- (1990), Du nom au verbe d'état. Le témoignage du berbère, in H. G. Mukarovskij éd. *Proceedings of the Fifth International Hamito-Semitic Congress (1987)*, Wien, pp. 123-138.
- (1991), "L'indication des titres et des fonctions en libyque", *C. r. du G.L.E.C.S.*, t. XXIX - XXX (1984-86), pp. 205-219.
- (1999), "Lexique et grammaire : les deux bouts de la lorgnette", *Bull. de la S. L. P.*, t. XCIV / 1, pp. 403-420.
- GALAND-PERNET, P. (1991), "Sur l'origine des désinences verbales des première et deuxième personnes du singulier en berbère", *C. r. du G.L.E.C.S.*, t. XXIX - XXX (1984-86), pp. 7-38.
- LANFRY, J. (1968), *Ghadamès I. Textes ; notes philologiques et ethnographiques* (Alger, Fichier de Documentation Berbère).
- LAOUST, E. (1931), *Siwa. Son parler* (Paris, Leroux).
- NEHLIL, M. (1909), *Étude sur le dialecte de Ghat* (Paris, Leroux).
- NICOLAS, F. (1953), *La langue berbère de Mauritanie* (IFAN - Dakar).
- PARADISI, U. (1960), "Il Berbero di Augila. Materiale lessicale", *Rivista degli Studi Orientali*, t. XXXV, pp. 157-177.
- PENCHOEN, Th. G.
 — (1973a), *Étude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès)* (Napoli, Istituto Universitario Orientale).
 — (1973b), *Tamazight of the Ayt Ndhir* (Los Angeles, Undena publications).
- PRASSE, K.-G.
 — (1963), "Les affixes personnels du verbe berbère (touareg)", *Acta Orientalia*, t. XXVII/1-2, pp. 11-21.
 — (1973), *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart). VI-VIII Verbe*, (Copenhague, Akademisk Forlag).
 — (1989), "Awjili, parler berbère d'Augila", in *Encyclopédie berbère* VII, pp. 1052-55.
 — (1998a), "El-Foqahā", in *Encyclopédie Berbère* XIX, pp. 2886-89.
 — (1998b), "Le ghadamsi", in *Encyclopédie berbère* XX, pp. 3073-78.
- PRASSE, K.-G., Gh. ALOJALY & Gh. MOHAMED, (1998), *Lexique touareg – français (2^{ème} éd. revue et augmentée)* (Copenhague, Museum Tusulanum Press).
- PROVOTELLE, P. (1911), *Étude sur la tamazir't ou zenatia de Qalaat Es-Sened* (Paris).
- RENISIO, A. (1932), *Étude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des senhaja de Srair* (Paris, Leroux).
- TAINE-CHEIKH, C.
 — (1998), "Langues, savoirs et pouvoirs en milieu maure", in P. Bonte et H. Claudot-Hawad (éds), *Nomadic Peoples (Savoirs et pouvoirs au Sahara)*, (NS) Vol. 2 Issues 1/2.
 — (1999), "Le zénaga de Mauritanie à la lumière du berbère commun", in M. Lamberti et L. Tonelli (éds), *Afroasiatica Tergestina* (Papers from the 9th Italian Meeting of Afro-Asiatic (Hamito-Semitic) Linguistics. Trieste April 23-24, 1998), Padova, Italy, Unipress, pp. 299-324.
- VYCICHL, W.
 — (1952), "Das Berberische Perfekt", *Rivista degli Studi Orientali*, t. XXVII, pp. 74-83.
 — (1957), "L'article défini du berbère", in *Mémorial André Basset (1895-1956)*, pp. 139-146 (Paris, Adrien Maisonneuve).
 — (1989), "Études de phonétique et d'étymologie berbères", in *Journée d'Etudes de Linguistique Berbère (11 mars 1989)*, pp. 1-18 (Paris, INALCO).